

Aides Techniques : L'information et la sécurité du consommateur, les devoirs du commerçant

Vous allez acheter ou vous avez acheté une aide technique (fauteuil roulant électrique, adaptation d'un véhicule ...) un problème survient avec le distributeur, ou le fabricant ..

Le but de cette session d'information est de connaître les précautions et démarches à accomplir pour faire valoir ses droits de façon amiable en cas de litige lors de l'achat d'Aide Technique afin d'obtenir gain de cause.

CONTENU

Le contrat de vente

Le devis, le bon de commande, le bon de livraison, la facture

Le Service Après Vente

Le manuel d'utilisation, le manuel d'entretien

La garantie légale, la garantie commerciale

Réparations et pannes : pièces et mains d'œuvres

La TVA applicable

La résolution des conflits à l'amiable

Les possibilités d'interventions extérieures. Les dispositifs d'alertes (L'Observatoire des Pannes et des Litiges - AFM .Les associations de défense du consommateur. L'ANSM ..)

Boîte à outils

A partir d'exemples concrets, de documents, comment résoudre un litige à l'amiable.

Un dossier pratique de synthèse vous sera remis à l'issue de cette session d'information.

LES JOURNEES

Mercredi 16 octobre 2013.....MERIGNAC - 33

ADRESSE : Service Régional AFM Aquitaine

12 Avenue Neil Armstrong - Parc d'Activités Kennedy III

33700 MERIGNAC

DEROULEMENT : 14 heures -17 heures

Possibilité de déjeuner sur place.

MODALITES D'INSCRIPTION

Groupe de 6 à 15 personnes maximum. L'AFM se réserve le droit d'annuler une session si le nombre d'inscrits est inférieur à 6 personnes, 15 jours avant la date.

Inscription - par envoi e-mail - auprès d'Olivia DEVIENNE

Gestionnaire de l'**Observatoire des Pannes et des Litiges des produits et services de la Compensation**

Tél : 01.69.13.21.05 / Mail : odevienne@afm.genethon.fr / opali@afm.genethon.fr

Votre inscription sera définitive après la réception d'un chèque d'un montant de 10 € - forfait famille - pour participation aux frais.